

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT DE  
BASE ET DE L'ALPHABETISATION

\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_

SECRETARIAT GENERAL

\*\*\*\_\*\_\*\_\*\_

DIRECTION GENERALE DE  
L'ENSEIGNEMENT DE BASE

BURKINA FASO

\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_

Unité- Progrès- Justice

# L'EXPERIENCE DU BURKINA FASO EN MATIERE D'INCLUSION SCOLAIRE DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

« Tout citoyen a droit à l'instruction » (Article 27 de la Constitution de 1991)

&

« toute personne vivant au Burkina Faso a droit à l'éducation, sans discrimination aucune, notamment celle fondée sur le sexe, l'origine sociale, la race, la religion, les opinions politiques, la nationalité ou l'état de santé. Ce droit s'exerce sur la base de l'équité et de l'égalité des chances entre tous les citoyens. » (art. 3, al. 2 de la loi N° 013-2007/AN du 30 juillet 2007 portant loi d'orientation de l'éducation)

NOVEMBRE 2008

# **PLAN DE LA COMMUNICATION**

- I. GENERALITES SUR LE BURKINA FASO
- II. LE CONTEXTE EDUCATIF
- III. LE DISPOSITIF D'INTEGRATION SCOLAIRE DES ENFANTS HANDICAPES
- IV. L'EXPERIENCE DE TANGHIN DASSOURI
- V. LE PROJET 200712009
- CONCLUSION

## **I GENERALITES SUR LE BURKINA FASO**

### **1.1 Présentation du Burkina Faso**

Le BURKINA FASO est un pays sahélien et enclavé situé au cœur de l'Afrique occidentale dans la boucle du Niger. Le recensement de 2006 estime sa population totale à 12.730258 millions d'habitants dont 51,7% de femmes et 48,3% d'hommes. D'autre part l'organisation Mondiale de la Santé (OMS) communique une population de 753412 personnes handicapées selon le recensement de 1996. Sa superficie est de 274 000 kilomètres carrés. Sur le plan administratif, le Burkina est découpé en treize (13) régions, quarante cinq (45) provinces, trois cent cinquante (350) départements et trois cent cinquante (350) communes.

Le Burkina est un pays agricole. Les principaux secteurs économiques reposent essentiellement sur l'agriculture, l'élevage, la pêche et l'exploitation forestière.

Le pays subit des contraintes naturelles (déficit pluviométrique, rigueur de la nature et environnement naturel fragile).

Le pays reste confronté de façon générale à une préoccupation majeure qui est l'éradication de la pauvreté.

Ainsi le Burkina a fait de l'éducation son cheval de bataille. Son Plan Décennal de Développement de l'Education de Base –PDDEB 2001-2010 a pour objectif de réaliser un taux de scolarisation de 70% et un taux d'Alphabétisation de 40% en 2010.

La réforme du système éducatif débutée en 2007-2008 préconise une scolarisation universelle d'ici 2015.

---

## II. LE CONTEXTE EDUCATIF

Le Burkina Faso à un taux de scolarisation de 72%. Le taux d'alphabétisation est lui de 32%.

Des efforts sont consentis pour tendre vers l'Éducation Pour Tous mais le pays reste encore confronté à un certain nombre de difficultés **qui se résument essentiellement à :**

- l'insuffisance numérique des écoles,
- la pauvreté des familles,
- l'analphabétisme des parents et leur propre conception de l'école,
- la malnutrition et l'état sanitaire précaire des enfants,

Pour améliorer l'offre et la qualité de l'éducation, le Burkina Faso est entrain de mettre en œuvre son Plan Décennal de Développement de l'Éducation de Base (PDDEB) 2001-2010 » qui a pris en compte la problématique de la scolarisation des enfants en situation de handicap.

## III. LE DISPOSITIF D'INTEGRATION SCOLAIRE DES ENFANTS HANDICAPES

Le Burkina Faso a ratifié les conventions internationales sur le droit à l'éducation des enfants en situation de handicap et l'a inscrit dans la loi d'orientation de l'éducation de juillet 2007 : **Le droit à l'éducation des enfants handicapés est proclamé.**

L'Article 23 de la convention relative aux droits de l'enfant stipule que : « l'aide aux enfants handicapés est conçue de telle sorte qu'ils aient effectivement accès à l'éducation, à la formation... ».

L'Article 6 de la constitution de 1991 du Burkina Faso indique que : « des actions spécifiques en direction des enfants handicapés sont envisagées dans la mise en œuvre du programme national (promotion de la scolarisation, alphabétisation, formation professionnelle...) ».

**En application de tous ses engagements, L'état burkinabè s'est engagé avec ces partenaires dans la promotion du droit à l'éducation des enfants dits « oubliés », les enfants en situation de handicap.**

---

Toutefois la problématique de la gestion de l'éducation des enfants en situation d'handicap est liée aux aspects suivants :

- Statistiques relatives aux enfants en situation de handicap sont quasi-inexistantes,
- Pas de dispositif d'orientation scolaire précise des enfants handicapés,
- Peu de structures spécialisées en la matière,
- Sérieux manque de moyens et de compétences dans le secteur médical et celui de la réadaptation de l'éducation à cette situation,
- Manque de formation appropriée des enseignants à la prise en charge des enfants en situation de handicap. Cela explique bien souvent le refus des enseignants de les admettre dans les classes et de leur permettre d'accéder à l'éducation fondamentale.

Quelques associations privées oeuvrent depuis quelques années pour l'intégration scolaire des enfants en situation de handicap. Ces structures associatives spécialisées ont enregistré déjà des résultats forts appréciables dans leurs domaines respectifs. Ce sont :

- ***L'Association pour une Education Adaptée (AEA)***

Créée en 2000, elle est une structure spécialisée qui s'occupe des enfants en situation de handicap mental, de trouble de langage ou psychomoteurs et des enfants psychotiques. Cette Maison –Eveil poursuit les objectifs d'autonomie et de participation à la vie communautaire. Elle s'intéresse également aux parents des enfants et leur apporte son soutien psychoaffectif, recherche des stratégies d'inclusion scolaire classique des enfants déficients.

- ***L'Association Burkinabè pour la Promotion des Aveugles et des Malvoyants (ABPAM),***

Elle a été créée en 1987 et a ouvert 9 classes. Elle compte 158 élèves aveugles dont 50 dans les Lycées et 15 intégrés à l'école primaire ordinaire. Elle travaille à promouvoir l'insertion sociale des personnes aveugles et malvoyantes par la promotion de leur éducation, leur formation et leur emploi. Elle reçoit des enfants, jeunes et adultes aveugles et malvoyants qu'elle forme à l'écriture et à la lecture du braille.

Au bout de 3 à 4 ans de formation spécialisée, certains jeunes sont intégrés dans les écoles ordinaires pendant que ceux qui apprennent avec difficulté y restent jusqu'à la fin de leur cycle primaire. Durant leur cursus scolaire en milieu ordinaire, tous les jeunes sont suivis.

L'école a un personnel qualifié. Elle reçoit les enseignants de l'Etat qu'elle forme sur place. Elle possède également un matériel informatique de transcription du braille. L'école a une expertise intéressante qu'elle met au service de ceux qui le désirent.

Un imminent homme acquis à la cause des personnes aveugles et malvoyantes fut le fondateur de cette association : il s'agit de feu Dr DIARRA lui-même aveugle qui a disparu dans le crash du vol Kenya'air way reliant le Cameroun au Kenya le 5 mai 2007. Il en fut même le président.

**- Le Centre d'Education et de Formation Intégrée des Sourds et des Entendants (CEFISE)**

Ce centre accueille environ neuf cents (900) enfants sourds et entendants dont 159 élèves sourds et malentendants répartis au primaire, collège et dans les centres de formation professionnelle.

Le centre a un personnel qualifié formé en langue des signes. Il organise des formations et des stages de langues des signes.

**L'Association des Parents et Amis d'enfants Encéphalopathes (APEE)**

Cette structure accueille plus de 40 enfants déficients intellectuels intégrés dans des classes au niveau des sections d'éveil. Elle compte trente sept (37) filles et garçons adultes également handicapés répartis dans les ateliers.

**L'Arche de Nongr-Maasem** a été créée en 1978. Elle accueille en internant et en externat des personnes ayant un handicap mental. Ce public doit être âgé de 7 ans et plus.

**La Fondation Internationale Tierno et Mariam (FITMA)**

Elle est créée en Octobre 2005 et s'occupe des enfants, des adolescents et des jeunes adultes souffrant de handicap moteur (associés ou non à une déficience intellectuelle) en général et de maladies neuromusculaires.

**L'Association pour le salut des personnes handicapées de vue du Burkina Faso (ASHVB)** a été créée en 1993. Elle gère une école bilingue (Mooré-Français) d'une classe avec un effectif de treize (13) enfants.

Au total, sept (7) structures associatives travaillant en réseau ont eu l'initiative de promotion de l'éducation des enfants en situation de handicap.

### **Quelques statistiques et résultats scolaires des associations**

Voir en annexe

L'état burkinabè soucieux d'une éducation Pour Tous ses engage avec ces partenaires, à faire du droit à l'éducation des enfants en situation de handicap une réalité.

C'est ainsi que depuis 2001 Handicap International l'accompagne dans la mise en œuvre d'un projet d'Education Inclusive.

### **IV. L'EXPERIENCE DE TANGHIN DASSOURI, CIRCONSCRIPTION DE LA BANLIEUE** (*Tanghin Dassouri est une localité située à 20 km de Ouagadougou capitale du Burkina Faso*)

Depuis 2001, de nombreuses actions en faveur de la scolarisation des enfants en situation de handicap ont été menées dans le secteur public en partenariat avec l'ONG Handicap International et le Réseau de Promotion de l'Éducation Intégratrice (REPEI).

Ainsi de 2001 à 2003, vingt trois (23) enfants en situation de handicap physique de quatorze (14) villages de la banlieue de Ouagadougou ont été scolarisés. Cette action a été accompagnée de sensibilisation de la communauté éducative et de la formation de vingt neuf (29) enseignants et de leurs encadreurs pédagogiques que sont les Inspecteurs de l'Enseignement Primaire et les Conseillers Pédagogiques Itinérants.

### **Objectifs :**

- -Scolariser tous les enfants en situation de handicap (ESH) léger en milieu scolaire ordinaire de la localité
  - Scolariser les enfants Handicapés sourds dans des Classes Transitoires d'Inclusion Scolaire (CTIS)
  - Former tous les enseignants, les artisans ruraux, et le personnel du secondaire de la localité
  - Sensibiliser les parents des ESH et toute la population sur la problématique de l'Éducation Inclusive.
-

## **Résultats atteints**

### **a) les statistiques**

Durant l'année 2004-2005, six cent dix sept (617) enfants handicapés âgés de 0 à 16 ans ont été identifiés deux cent quatre vingt quatre (284) d'entre eux ont été consultés et cent soixante onze (171) enfants consultés ont été orientés dans les écoles les plus proches. Ces inscrits sont dans leur majorité des handicapés physiques, sensoriels et mental légers. Soixante quinze (75) enfants (les plus âgés) ont été orientés vers les centres d'alphabétisation.

Trois (03) classes transitoires d'intégration scolaire (CTIS) ont été ouvertes pour prendre en charge trente (30) enfants en situation de handicap auditif sévère qui sont intégrés dans les classes de Cours Élémentaire Première Année (CEI) ordinaire avec les entendants pour la rentrée 200812009.

En fin 2006 : plus de 300 ESH sont intégrés et scolarisés dans les trente six (36) écoles concernées dans cette commune rurale.

### **b) Les enseignants :**

- 165 enseignants du primaire en poste formés en éducation inclusive dont 89 accueillant au moins 1 enfant handicapé.

### **c) Les formateurs /Personnes de ressources impliquées :**

- Médecins et professionnels de la réadaptation,
- Pédagogues généralistes et psychopédagogues,
- Enseignants spécialisés de diverses associations

### **d) Les dispositifs d'accompagnement :**

- ouvertures de trois classes transitoires d'inclusion scolaire (CTIS) pour sourds (PDDEB)
- Construction de rampes d'accès dans les écoles
- dotation en tableaux à chevalets appropriés
- Appareillage de 7 sourds
- dotation en fournitures scolaires spécifiques
- Formations spécifiques en langue de signe
- stages de recyclage des enseignants des CTIS
- création et diffusion trimestrielle d'un bulletin d'information intitulé « Ecole Pour Tous »

Pour soutenir et développer ces expériences d'intégration en milieu scolaire ordinaire et dans l'optique d'atteindre l'Education Pour Tous, le Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation a créé en avril 2005 le Service de la Promotion de l'Education Inclusive (SPEI) au sein de la Direction Générale de l'Enseignement de Base (DGEB).

Les résultats forts appréciables de ce projet pilote ont conduit les autorités du Ministère de l'Enseignement de Base et de l'alphabétisation à étendre cette expérience salvatrice sur neuf (09) autres circonscriptions ou unités pédagogiques de la province du Kadiogo.

## **V. LE PROJET 200712009**

La mise en œuvre de la deuxième phase du projet Education Inclusive (EI) conjointement par le Ministère de l'Enseignement de Base et de l'alphabétisation et Handicap International s'est concrétisée par l'élargissement de la zone d'activité traditionnelle. D'une circonscription d'éducation de base ou unité pédagogique, le projet « Promotion du droit à l'éducation des Enfants en situation de handicap » va couvrir dix (10) circonscriptions soit six (6) de la banlieue et quatre (4) en zone urbaine pour la période 2007 – 2009; ce qui représente une proportion de couverture de 3,10% de l'ensemble des unités pédagogiques du pays. Le financement de ce projet est assuré par l'Union Européenne.

### **Dispositif d'inclusion scolaire dans la mise en œuvre du projet :**

- 4 576 enfants en situation de handicap identifiés dans les localités concernées;
- La consultation de 2471 enfants identifiés et en âge d'être scolarisés ;
- La mise en place d'une commission d'orientation dans chaque CEB ;
- La scolarisation effective des enfants pouvant être scolarisés ;
- Deux mille quatre cent soixante sept (2 467) enseignants et trente (30) encadreurs pédagogiques ont bénéficié d'une formation généraliste en théories et concepts fondamentaux de l'inclusion scolaire ;
- La formation des enseignants des Classes Transitoires d'Inclusion Scolaire (CTIS) ;
- La mise en place des Classes Transitoires d'Inclusion Scolaire (CTIS) ;
- Le suivi pédagogique des enseignants des titulaires des CTIS ;

- L'expérimentation du module « Education Inclusive » dans une école de formation professionnelle des enseignants du primaire (I'ENEP de Loumbila) ;
- La sensibilisation des populations à la scolarisation et suivi des enfants en situation d'handicap ;
- Animation du bulletin intitulé « **ECOLE POUR TOUS** » qui paraît tous les trois mois.

## CONCLUSION

L'expérience du Burkina Faso en matière d'éducation inclusive est bien jeune. Cependant les premiers résultats obtenus sont prometteurs. C'est le lieu pour moi de rendre hommage à tous ceux qui se sont investis et ont consentis des sacrifices multiforme et à ceux qui continuent d'œuvrer pour des lendemains meilleurs des personnes en situation de handicap. Je félicite particulièrement les nombreuses associations de mon pays qui ont fait de la cause du droit à l'éducation des enfants en situation de handicap leur cheval de bataille. Je remercie également handicap international et l'Union Européenne pour leur accompagnement technique et financier dans la mise en œuvre du projet d'Éducation Inclusive dans mon pays.

Le Burkina Faso, par ma voix s'engage à respecter ses engagements nationaux et internationaux pour une éducation sans exclusive afin d'assurer à chaque enfant burkinabè ce droit fondamental à l'éducation seul gage de la lutte contre la pauvreté pour une véritable société de justice et de paix.

☞ Merci de votre aimable attention

## ACRONYMES

- ABPAM** : Association Burkinabè pour la Promotion des Aveugles et des Malvoyants
- AEA** : Association pour une Education Adaptée
- CEB** : Circonscription d'Education de Base
- CTIS** : Classes Transitoires d'Inclusion Scolaire
- CEFISE** : Centre d'Education et de Formation Intégrée des Sourds et d'Entendants
- ESH** : Enfants en Situation de Handicap
- ENEP** : Ecoles Nationale des Enseignants du Primaire
- HI** : Handicap International
- MEBA** : Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation
- PDDEB** : Plan Décennal de Développement de l'Education de Base
- PEI** : Projet Éducatif Individuel
- REPEI** : Réseau de Promotion de l'Education Intégratrice
-

# Annexes

---

Tableau 1: Statistiques de l'évolution des effectifs des cinq dernières années du CEFISE

ANNEES	MATERNELLE															
	2003-2004			2004-2005			2005-2006			2006-2007			2007-2008			
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	
ENTENDANTS	20	23	43	21	21	42	33	22	55	31	15	46	24	17	41	
SOURDS	09	01	10	07	01	08	07	03	10	06	06	12	09	09	18	
AUTRES HANDICAPES	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	
<b>TOTAL</b>	<b>29</b>	<b>24</b>	<b>53</b>	<b>28</b>	<b>22</b>	<b>50</b>	<b>40</b>	<b>25</b>	<b>65</b>	<b>37</b>	<b>21</b>	<b>58</b>	<b>33</b>	<b>26</b>	<b>59</b>	
<b>PRIMAIRE CEFISE / BENAJA</b>																
ENTENDANTS	242	190	432	242	202	444	240	220	460	207	162	369	224	207	427	
SOURDS	45	25	70	43	20	63	50	22	72	43	48	91	80	35	115	
AUTRES HANDICAPES	03	02	05	05	05	10	07	07	14	20	00	20	04	02	06	
<b>TOTAL</b>	<b>290</b>	<b>217</b>	<b>507</b>	<b>290</b>	<b>227</b>	<b>517</b>	<b>297</b>	<b>249</b>	<b>546</b>	<b>270</b>	<b>210</b>	<b>480</b>	<b>308</b>	<b>240</b>	<b>548</b>	
<b>SECONDAIRE ENSEIGNEMENT GENERAL</b>																
ENTENDANTS	140	155	295	140	160	300	170	140	310	200	210	410	295	423	718	
SOURDS	08	09	17	03	04	07	06	03	09	03	02	05	12	02	14	
AUTRES HANDICAPES	03	03	06	03	03	06	04	04	08	08	07	15	02	03	05	
<b>TOTAL</b>	<b>151</b>	<b>167</b>	<b>318</b>	<b>146</b>	<b>167</b>	<b>313</b>	<b>180</b>	<b>147</b>	<b>327</b>	<b>211</b>	<b>219</b>	<b>430</b>	<b>309</b>	<b>428</b>	<b>737</b>	
<b>SECONDAIRE TECHNIQUE</b>																
ENTENDANTS	230	15	245	230	14	244	270	24	294	310	10	320	400	49	449	
SOURDS	08	08	16	06	02	08	16	09	25	05	02	07	07	05	12	
AUTRES HANDICAPES	03	04	07	04	04	08	10	02	12	09	02	11	05	02	07	
<b>TOTAL</b>	<b>241</b>	<b>27</b>	<b>268</b>	<b>240</b>	<b>20</b>	<b>260</b>	<b>296</b>	<b>35</b>	<b>331</b>	<b>324</b>	<b>14</b>	<b>338</b>	<b>412</b>	<b>56</b>	<b>468</b>	
<b>PRIMAIRE DASSASGO</b>																
ENTENDANTS	02	01	03	01	02	03	01	01	02	01	01	02	00	00	00	
SOURDS	34	15	49	34	17	51	38	33	71	40	30	70	46	36	82	
AUTRES HANDICAPES	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	
<b>TOTAL</b>	<b>36</b>	<b>16</b>	<b>52</b>	<b>35</b>	<b>19</b>	<b>53</b>	<b>39</b>	<b>34</b>	<b>73</b>	<b>41</b>	<b>31</b>	<b>72</b>	<b>46</b>	<b>36</b>	<b>82</b>	
<b>RECAPITULATIF</b>																
T. ENTENDANTS			1018			1033			1121			1147			1635	
T. SOURDS			162			137			187			185			241	
T. AUTRES HANDICAPES			18			24			34			46			18	
<b>TOTAL PAR AN</b>			<b>1198</b>			<b>1194</b>			<b>1342</b>			<b>1378</b>			<b>1894</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>7006</b>															
<b>FORMATION</b>																
ANNEES	2003-2004			2004-2005			2005-2006			2006-2007			2007-2008			TOTAL X
EN FORMATION	22	20	42	25	21	46	36	25	61	35	27	62	30	30	60	271
FORMES ET INSTALLES	05	05	10	20	10	30	16	15	41	10	05	15	10	07	17	113
FORMES EN LANGAGE DE SIGNES	80	100	180	85	95	180	82	98	180	78	102	180	81	99	180	900
SENSIBILISES SUR LA SURDITE	46	830	1296	675	675	1350	1425	1000	2425	1200	1725	2925	1900	1321	3221	11217
SENSIBILISES ET APPAREILLES	36	33	69	34	31	65	40	37	77	42	43	85	47	52	99	395
<b>TOTAL GENERAL FORMATION</b>																<b>12896</b>

**Tableau 2 : Effectifs et résultats scolaires de l'APEE a Ouaga**

Année	Effectif total	Enfants non déficients	Enfants déficients	Nombre D'enseignants	Taux de réussite an CEP
95-96	37	20	17	02	
96-97	56	26	30	04	
97-98	93	43	50	06	
98-99	136	56	80	07	
99-2000	176	90	86	08	
2000-2001	179	109	70	09	97,26%
2001-2002	216	140	76	10	100%
2002-2003	220	148	72	11	100%
2003-2004	226	147	79	15	98%
2004-2005	229	143	86	14	100%
2005-2006	229	152	77	12	100%
2006-2007	238	167	71	12	95%
2007-2008	241	164	77	12	65,21%

**Tableau 3 : Evolution des recrutements annuels de l'ABPAM de 1988 à 2007**

Effectif	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
An	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
	3	4	4	11	15	26	36	32	58	68	75	85	95	100	105	120	140	172	152	152

## L'expérience ce du Burkina Faso en matière d'inclusion scolaire des enfants en situation de handicap :

Unité nationale Burkinabè pour l'éducation des enfants handicapés,  
Ministère de l'Enseignement de Base et de  
l'Éducation Supérieure du Burkina Faso,  
CP BP 7 002 C/AMADOUSSOU 03  
Téléphone : +226 50 30 66 00  
Fax : +226 50 31 42 76  
Courriel : [unep@unep.univ.bf](mailto:unep@unep.univ.bf)

,-----

## L'expérience du Burkina Faso en éducation inclusive

- Le Burkina Faso a ratifié les conventions internationales sur l'éducation des enfants en situation de handicap et l'a inscrit dans la loi d'orientation de l'éducation de juillet 2007.
- Officiellement créé en 2005, le Service de la Promotion de l'Éducation inclusive mène depuis 2001 des actions en faveur de la scolarisation des enfants en situation de handicap.

## L'expérience du Burkina Faso en éducation inclusive

- Les réalisations
- En partenariat avec l'ONG Handicap International et le Réseau de Promotion de l'Éducation Intégratrice (REPEI), les réalisations suivantes ont été faites :

## L'expérience du Burkina Faso en éducation inclusive

- Les réalisations
- - Scolarisation de 23 enfants entre 2001 et 2003 dans 14 villages grâce à des actions de sensibilisation de la communauté éducative, et à la formation de 29 enseignants et de leurs encadreurs ;

### **L'expérience du Burkina Faso en éducation inclusive**

- **Les réalisations**

- - identification en 2004-2005 de 617 handicapés dont 284 consultés, 171 inscrits dans les écoles les plus proches et 75 orientés vers les centres d'alphabétisation.;
- - Ouverture de 03 classes transitoires d'intégration scolaire pour les enfants handicapés auditifs ;

### **L'expérience du Burkina Faso en éducation inclusive**

- **Les réalisations**

- Soulignons que ces actions sont rendues possibles grâce à des financements de l'Union Européenne obtenus par le biais de Handicap International qui apporte son expertise.

### **L'expérience du Burkina Faso en éducation inclusive**

- **Les perspectives**

- A la rentrée scolaire 2008-2009, des modules sur l'inciusion scolaire seront introduits dans les cinq Écoles Nationales d'Enseignants du Primaire et 10 salies transitoires d'intégrationscolaire seront ouvertes pour les enfants handicapés lourds

### **L'expérience du Burkina Faso en éducation inclusive**

- **Les perspectives**

Comme autres perspectives, il est prévu la mise en œuvre d'un projet d'inclusion scolaire dans les circonscriptions de Garango (province du Bouigou) avec le concours de l'ONG Autrichienne Light For the World

## **FIN DE LA PRESENTATION**

- **Merci de votre attention**